Envoyé en préfecture le 11/09/2023 Reçu en préfecture le 11/09/2023

Publié le

ID: 005-210500773-20230911-202348-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPA

N° 48 / 2023

Nombre de conseillers

En exercice: 11 Présents: 7 Votants: 10 L'an deux mille vingt-trois le 7 septembre à 9 heures

le Conseil Municipal de la commune de Molines en Queyras s'est réuni en session

ordinaire sous la Présidence de GARCIN Valérie, Maire

Date de la convocation : le 25 août 2023

Présents : ALLAIX Romain, ARMANET Carole, BONNIN Gilbert, CHALLOT Serge, CLEMENCEAU Philippe, GARCIN Michel, GARCIN Valérie.

Absents: FOUQUE Christian (pouvoir à ARMANET Carole), GICQUEL Mathieu (pouvoir à GARCIN Valérie), HOUSSET Raphaël, ROUX Delphine (pouvoir à CHALLOT Serge).

Secrétaire de séance : ARMANET Carole.

<u>OBJET</u>: Approbation des entreprises dans le cadre des travaux d'aménagement d'un lieu de vie social avec mise aux normes thermiques.

Dans le cadre du projet d'aménagement d'un lieu de vie social avec mise aux normes thermiques, Madame le Maire indique qu'une consultation des entreprises a été effectuée et propose de retenir les entreprises suivantes :

| Travaux | Entreprises | Montant H.T |
|----------------------|------------------------|-------------|
| Cloisons | Int-Ext | 30 683,20 € |
| Gros œuvre | Int-Ext | 12 000 € |
| Menuiserie intérieur | Migault | 9 106,8 € |
| Electricité | Christophe Albert | 9 000 € |
| Menuiserie extérieur | Martinet Jean-François | 12 068 € |
| Plomberie | Tonda-Barbesier | 14 810 € |
| Chapes | DS chapes | 6 000 € |
| Peinture | Spinelli | 2 700 € |

Le montant des travaux s'élève à 96 368 €.

Vote: pour à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Le Maire GARCIN Valérie